

Europe Ecologie soutiendra une agriculture respectueuse des équilibres sociaux et environnementaux

Un article paru dans le quotidien « Sud Ouest » du 30/12/2009 fait le point sur les investissements réalisés par une exploitation agricole de Verteuil-sur-Charente (Nord Charente), citée comme « le plus gros producteur de tabac de France ». Présentée comme privilégiant la culture du tabac, avec 240 tonnes annuelles produites, l'exploitation viserait à passer l'année prochaine de 80 à 100 ha dédiés à cette plante (sur 130 ha en tout), au prix de lourds investissements et d'une mécanisation poussée à son paroxysme.

Paradoxe, l'exploitation est aussi présentée dans l'article comme un modèle de développement durable : chaudière à bois pour remplacer le gaz, cendres utilisées en compostage, eau « minutieusement gérée (...) avec une réserve de 220.000m³ », projet de 2.000m² de panneaux photovoltaïques...

Soucieux de montrer la différence qui existe entre les projets agricoles durables, au service de l'homme et de son environnement, et les grosses exploitations lancées dans une course ininterrompue aux rendements et aux profits financiers, le rassemblement Europe Ecologie Poitou-Charentes dénonce l'imposture qui consisterait à faire passer certains projets agro-industriels pour des démarches écologiquement exemplaires.

Ainsi, il apparaît intéressant de porter certains enjeux à la connaissance des Picto-Charentais :

- Avec près de 500.000 euros en 2008 (source Telepac), cette entreprise est le plus gros bénéficiaire de primes PAC du Nord Charente.
- Affichant la volonté d'étendre encore les surfaces dédiées au tabac, cette exploitation risque d'accaparer encore un peu plus une production à forte valeur ajoutée qui, si elle était mieux partagée entre agriculteurs, permettait d'aider à rentabiliser de nombreuses exploitations de plus faible surface, à une époque où les prix des autres productions ne garantissent plus des rémunérations décentes.
- Concernant l'impact environnemental de l'exploitation, où est la rotation des cultures dans sa démarche ? La tendance à la monoculture provoquera inévitablement un appauvrissement des sols.
- De la même façon, comment peut-on prétendre gérer l'eau de façon durable en employant une « bassine » de 220.000m³ ? Le tabac n'est pas soumis à restriction d'irrigation, parce que traditionnellement cette culture ne concernait que de petites surfaces. Or nous voilà en face d'une exploitation qui vise l'expansion permanente et qui prélève la ressource en eau à son seul profit particulier.
- L'achat de chaudières à bois pour le séchage en remplacement du gaz sonne sans doute plus écologique mais s'avère surtout plus économique...
- Le projet d'installation de 2.000m² de photovoltaïque constitue certes, de prime abord, une démarche écologique. Mais ne faut-il pas se poser des questions sur le gigantisme d'un tel investissement ? Investissement rendu possible grâce :
 1. à des économies réalisées sur la main-d'œuvre du fait d'une mécanisation maximale sollicitant, elle, beaucoup d'énergie pour sa mise en oeuvre (et privant de nombreux saisonniers d'un emploi).
 2. à des subventions publiques européennes (subventions PAC précitées) mais aussi nationales et régionales (Ademe, Région...). Subventions qui vont en générer de nouvelles grâce au prix garanti de rachat de l'électricité par EDF (sorte de subvention déguisée). L'argent (public) appelle l'argent (privé) : on assiste à une nouvelle forme de capitalisation inacceptable.

Pour ces raisons, Europe Ecologie réitère ses engagements pour une agriculture au service des hommes, des territoires et de la planète, et dénonce le « greenwashing » actuellement à l'oeuvre en Poitou-Charentes comme ailleurs, où, par effet de bonne conscience, les porteurs de projets les plus éloignés de l'intérêt général sont souvent ceux qui assument le moins l'impact environnemental et social de leurs comportements.

Contacts presse :

Jean-Michel Braud 06.70.58.04.32 et Françoise Coutant 06.47.17.64.06.